

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION 2<sup>ÈME</sup> CONSEIL D'ÉCOLE

JEUDI 3 MARS 2016

## Sont présents :

Mr Thévenet, adjoint chargé des affaires scolaires, Mme Lassus, membre du Conseil municipal  
Mme Furet, Mme Tornay, Mme Villard, représentantes des parents d'élèves  
Mme Charron, présidente APE  
Mme Bonnet, Mme Brosset, Mme Colin (directrice), Mr Bourriaud, enseignants  
Mme Doirat, Mme Pillet, Mr Bicep, étudiants STAPS

## Sont excusés :

Mme Glykos, Inspecteur de l'Éducation Nationale  
Mr Garcia, maire de Bignoux  
Mme Senellier, représentante des parents

Début de séance à 18h35

## Rappel de l'ordre du jour :

1. Hygiène et sécurité : Vigipirate et Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)
2. Préparation de la rentrée 2016-2017 : effectif, répartition, organisation
3. Actions de l'année 2015-2016 en lien avec le projet d'école
4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école
5. Questions diverses

Mme Colin débute la réunion en expliquant qu'elle a invité les stagiaires-étudiants de sport qui interviennent à l'école. Ils sont en 2ème et 3ème année et sont présents dans l'école les mardis et vendredis pour des séances d'EPS avec les élèves de CE et CM. Leur stage a pour objectif de mettre en place des séquences d'EPS avec des scolaires et de se familiariser avec le fonctionnement de l'école.

## **1. Hygiène et sécurité : Vigipirate et Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)**

### **Vigipirate :**

Depuis les attentats du 13 novembre, plusieurs circulaires détaillent un certain nombre de mesures et consignes de sécurité à mettre en œuvre dans les écoles. Il s'agit du plan Vigipirate.

Les principales mesures et consignes ont été diffusées par l'intermédiaire de l'affichage à l'entrée de l'école, par le site de l'école et dans les cahiers.

Pour rappel :

- un adulte est présent à l'entrée des écoles pour assurer l'accueil des élèves.
- un contrôle visuel des sacs aléatoire peut être effectué et l'identité des personnes extérieures à l'établissement relevée, dans le respect de la législation en vigueur.
- une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.
- l'école doit vérifier l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves présents en conseil d'école de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS), ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.
- L'école doit réaliser deux exercices de sécurité (évacuation incendie et mise à l'abri ou confinement comme demandé dans le cadre des PPMS).

Toutes les circulaires et mesures à appliquer sont en ligne sur [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr).

Concrètement dans l'école, un adulte est présent le matin à la grille pour l'accueil des élèves et des familles.

lundi : Mme Colin

mardi : Eloïse

mercredi : Catherine ou Mme Colin

jeudi : Mme Colin

vendredi : Mr Bourriaud.

**À 9h la grille est refermée pour permettre à l'enseignant d'aller dans sa classe.**

**Il est demandé un effort de ponctualité aux parents : la classe débute à 9h. Or tous les jours, Nadine est obligée de s'absenter de la classe pour ouvrir la grille et il n'est pas rare qu'à 9h20 les élèves ne soient pas encore tous arrivés. L'impact sur les apprentissages est réel.**

**Un mot va être diffusé dans les cahiers pour rappel aux familles.**

### Exercice Incendie

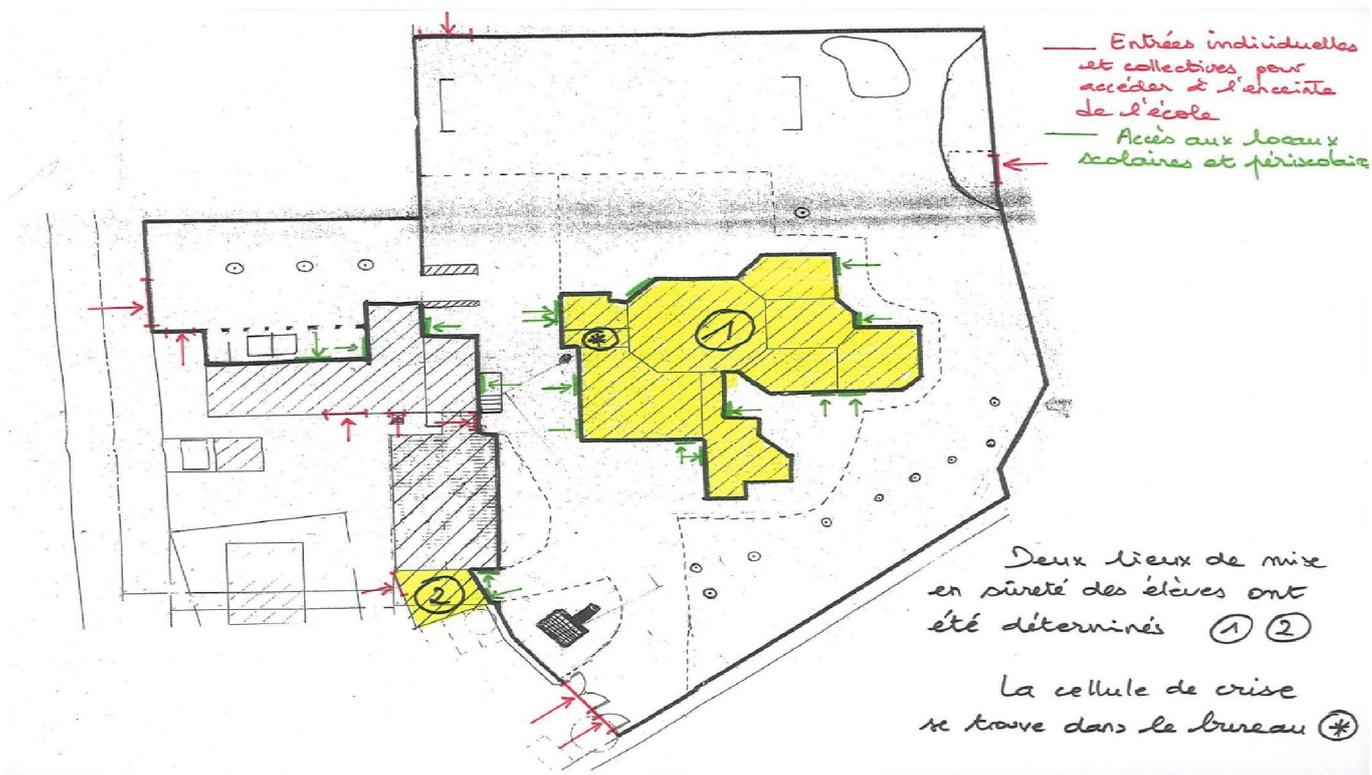
L'exercice aurait dû avoir lieu lundi 4 janvier. Il a été constaté que l'alarme ne fonctionne pas. Mr Thévenet a été prévenu. Nous aimerions que l'alarme soit fonctionnelle le plus rapidement possible. Lors du prochain exercice, l'alerte sera donnée oralement...

### Exercice PPMS

L'école a défini son Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS). Il a été rédigé en regard du BO n°3 du 3 mai 2002. Il s'agit d'un protocole réfléchi pour mettre en sûreté les enfants et personnels de l'école ou adulte s'y trouvant en cas de risque majeur dans l'école ou à ses abords.

Un exercice de confinement a été réalisé jeudi 11 février. Il a surtout permis de sensibiliser les enfants aux accidents majeurs qui peuvent arriver sur un temps d'école et quels sont les gestes et actions à mettre en place pour chacun de ces risques. Les discussions et temps d'échanges ont été adaptés selon l'âge des enfants. Mme Senellier, représentante de parents était présente ; Elle a donné l'alerte avec une corne mécanique.

Pour information, les lieux de mise en sûreté :



- En cas de risques majeurs survenant sur un temps où les élèves seraient à l'extérieur des bâtiments, les élèves et le personnel des classes seraient mis en sûreté sur le lieu 1 situé sur le plan.

- Dans le cas où l'alerte concernant un risque majeur surviendrait sur un temps de classe, les élèves et personnel de la classe 5 resteraient sur le site 2 ; les autres étant en sûreté dans l'espace 1 de préférence dans chacune de leur classe.

L'exercice a permis de mettre en évidence :

- la diffusion de l'alerte est à revoir ; elle est inaudible sous cette forme (alerte dans la commune?)
- les enseignants n'ont pas l'obligation d'avoir leur portable personnel, peuvent l'avoir oublié, il pourrait ne pas y avoir de réseau : des talkies à piles et deux radios sont demandés
- difficulté de se mettre en sûreté des vitres (en cas de tempête) : du scotch est demandé

Les parents et les enseignants regrettent qu'il n'y ait pas une réelle formation aux premiers secours envers les enfants et les adultes de l'école. Cette formation apparaît bien dans les programmes scolaires mais les enseignants, même si leur recrutement est soumis à l'obtention du PSC1, n'ont pas de remise à niveau au cours de leur carrière, voir n'ont pas eu l'obligation de cette formation initiale s'ils ont été recrutés il y a plus de 15 ans et de ce fait ne sont pas toujours les meilleures personnes pour cette formation envers les élèves.

Les familles ont trouvé dans les cahiers un document émis par le ministère de l'EN pour rappeler aux parents l'attitude à adopter en cas d'alerte pour un risque majeur. Il est surtout important que les parents soient rassurés des dispositions prises à l'école pour mettre en sûreté élèves et adultes et qu'ils ne se mettent pas en danger ou ne mettent pas en danger les enfants en cherchant à venir les récupérer à l'école.

**2. Préparation de la rentrée 2016-2017 : effectif, répartition, organisation.**

Organisation de la semaine pour 2016-2017.

Depuis janvier 2015, les horaires de l'école sont les suivants :

lundi	9-12h	13h30-16h
mardi	9-12h	13h30-16h APC 16h-16h45 (Enseignants)
mercredi	9-11h	AP 11h-12h (Mairie)
jeudi	9-12h	13h30-16h APC 16h-16h45 (Enseignants)
vendredi	9-12h	13h30-16h

A priori, ces horaires seront ceux de l'année prochaine.

Carte scolaire pour la rentrée 2015-2016 : effectif et répartition

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (2015/2016)	4	12	13	11	13	14	13	15	11	106
Prévision (2016/2017)		14	13 (12+1)	12	11	13	14	13	16 (15+1)	106

Plus d'accueil possible de TPS

### Bilan du passage à 4 classes :

- effectif par classe plus important (même effectif sur l'école) donc moins de temps par élève, moins de différenciation de la part des enseignants
- groupe important dans les classes : pas de place, plus de bruit, conditions dégradées, impact sur la fatigue et l'énerverment des enfants
- classe GS/CP avec des pédagogies différentes : difficultés d'adaptation pour les GS
- plus de temps de surveillance pour les enseignants : moins de temps de préparation de classe ou de correction
- projets plus difficiles à mener : besoin des locaux pour stocker, pour travailler en groupes plus importants

### Organisation pédagogique à 4 classes (26.5 él/classe)

PS-MS 14+13 = 27	GS-CP 12+11 = 23	CE1-CE2 13+14 = 27	CM1-CM2 13+16 = 29
---------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------

### Equipe enseignante

Mme Brosset part à la retraite à la fin de l'année.

On aura donc un nouvel enseignant dans l'équipe certainement pour la classe des PS-MS.

Pas d'autres changements prévus à ce jour.

### Organisation spatiale

Les enseignants souhaitent conserver leur classe et pouvoir disposer de l'ensemble des salles scolaires à leur convenance pendant le temps scolaire.

Quelle est la position de la mairie par rapport aux souhaits des enseignants ? La mairie a-t-elle fait un bilan de la fermeture de classe ?

## **3. Actions pour l'année 2015-2016 en lien avec le projet d'école**

Cf PJ « projets pour l'année au 3 mars 2016 »

Mme Charron présente les projets APE associés à l'école.

Concernant le défilé de printemps : participation financière et bénévole de l'APE cette année sur l'événement ; échange et concertation entre l'équipe enseignante, les parents d'élèves et la mairie sur l'organisation et le contenu de l'après midi. Un mot dans les cahiers informera les familles du déroulé de l'après-midi du 1er avril.

Piscine : les séances ont concerné les GS-CP-CE1-CE2.

Actuellement, la piscine de Chauvigny est en travaux et les séances sont suspendues.

Les parents se questionnent quant aux objectifs pédagogiques.

Réponse des enseignants : Dans les programmes actuels, l'objectif est de se déplacer sur une quinzaine de mètres. Le parcours d'apprentissage de l'élève comprend des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours soutenus par un matériel adapté -, et des moments d'enseignement progressifs et structurés souvent organisés sous forme d'ateliers. Le moment privilégié de cet apprentissage est le cycle 2, prioritairement le CP et le CE1 et peut débuter en GS. Le savoir nager doit être acquis en fin de 6ème (cycle natation au collège) et au plus tard en fin de 3ème.

Dans les nouveaux programmes qui entrent en application en septembre 2016, les séances de piscine sont proposées prioritairement aux élèves de CP, CE1 et CE2 ; l'objectif étant celui du savoir nager en fin de 6ème avec l'obtention de l'attestation ASSN.

Projet de poulailler à l'école : réalisation sur les TAP

Pour étudier le faisabilité de ce projet : Mr Thévenet précise qu'il faudrait se renseigner auprès de la DSV, Mme Bonnet doit se rapprocher de l'école de Bonnes et les parents d'élèves soulignent qu'il serait intéressant de les associer.

#### **4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école**

Solde créditeur au 29/01/2016 : +2638,07 euros

Plusieurs opérations sont en cours et n'apparaissent pas dans le solde (marché de Noël qui a rapporté près de 630 euros, règlement de la classe scientifique, abonnements revues d'école, ...)

Mme Colin souligne que le solde sera juste positif en fin d'exercice.

L'APE souhaiterait que Mme Colin présente un budget réalisé 2015/2016 pour le dernier conseil d'école de juin (répartition/ventilation de l'ensemble des dépenses et des recettes sur l'année) et éventuellement un budget prévisionnel pour 2016/2017 (ceci afin de commencer à avoir une base de travail dès la rentrée) Mme Colin préparera pour la prochaine réunion un document pour visualiser la ventilation des dons APE sur les différents projets mais ne pourra pas proposer de budget prévisionnel ; les projets n'étant pas connus et se décidant parfois au cours de l'année.

Fin de séance à 21h

3ème CE prévu dans la semaine du 20 juin.

La secrétaire  
Mme Brosset

La présidente  
Mme Colin